



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 4904

Texte de la question

M. David Douillet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les derniers chiffres de la sécurité routière. En juillet 2012, les derniers chiffres publiés ont mis fin à sept mois de baisse consécutifs de la mortalité sur la route. En effet, le nombre de personnes tuées sur les routes de France a augmenté de 3,6 % par rapport au mois de juillet 2011, soit 367 personnes en juillet 2012 contre 354 en juillet 2011. Le président François Hollande a annoncé faire de la sécurité routière une priorité de son mandat durant lequel l'accent serait mis sur l'alcool au volant, la prévention et la formation. C'est pourquoi il souhaiterait obtenir des précisions sur la mise en place de cette priorité. Il lui demande comment cette dernière se décline territorialement et quel budget y sera consacré.

Texte de la réponse

Le ministre de l'Intérieur a relancé le Conseil national de la sécurité routière (CNSR) le 27 novembre 2012 afin de proposer au Gouvernement des mesures permettant d'atteindre un nouvel objectif, diviser par deux d'ici à 2020 le nombre de morts sur les routes. La politique de sécurité routière demeure une priorité pour le Gouvernement. Le CNSR mène ses travaux en concertation avec les différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière. Il a ainsi organisé ses travaux en créant quatre commissions : « alcool, stupéfiants, vitesse », « deux-roues et deux-roues motorisés », « outils technologiques et infrastructures routières », « jeunes et éducation routière ». Il est également assisté d'un comité des experts. Le CNSR fera, avant la fin de l'année 2013, des premières recommandations afin d'atteindre l'objectif fixé pour 2020. Par ailleurs, de très nombreuses actions sont menées et soutenues quotidiennement par la Sécurité routière et ses partenaires sur l'ensemble du territoire, dans le cadre des plans départementaux d'actions de sécurité routière. Ainsi, au titre de l'année 2013, le budget prévisionnel consacre plus de 8 M€ aux actions de prévention de terrain. Les chiffres de la sécurité routière pour 2012 et sur le premier semestre de l'année 2013 montrent que l'action engagée a permis de réduire encore plus sensiblement le nombre de tués. Le Gouvernement entend maintenir la mobilisation de tous les acteurs autour de l'objectif fixé.

Données clés

Auteur : [M. David Douillet](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4904

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5103

Réponse publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 9077